

Le travail de nos élus

Pour mieux nous faire connaître, nous vous présentons l'essentiel de nos actions de ces 2 derniers mandats. Nous sommes une équipe stable qui travaille sur tous les dossiers, qui reste en permanence vigilante et exprime ses avis de façon constructive en conseil municipal.

Le stade du bourg menacé

L'annulation du projet d'urbanisation du stade du bourg a été un combat de trois ans et demi et le plus difficile de ce dernier mandat.

C'est en consultant le site des marchés publics qu'un membre de notre équipe a découvert ce projet de construction d'une centaine de logements.

En effet, 6 mois après les élections municipales de 2014, sans annonce de la majorité ni dans son projet de campagne ni en conseil municipal, sans concertation avec les riverains du stade et les Brédois, ce projet est sorti de nulle part.

Ce poumon vert de notre beau village rural allait être bétonné en dépit du bon sens et occasionner :

- Le déplacement des collégiens et élèves de l'école élémentaire pour la pratique sportive.
- L'aggravation des écoulements des eaux pluviales vers le bas du bourg.
- Des problèmes de circulation dans le centre bourg.

En février 2016, malgré ces 3 problèmes majeurs et une mobilisation des Brédois, tous les conseillers de la majorité ont voté la poursuite du projet.

En avril 2016, nous avons dû aller jusqu'au recours administratif.

En avril 2017, la commissaire enquêtrice nommée pour la modification du Plan Local d'Urbanisme a émis, comme nous, un avis défavorable au projet.



Extrait du journal municipal
- Janvier 2016 -



Le stade reste un espace sportif

Tout cela cumulé a mis fin au projet : le stade reste un espace public

Autre combat : Le bas du pré de La Linière

Une des spécificités de notre village est le point de vue exceptionnel formé par la coulée verte du pré de la Linière et sa perspective sur le château du même nom.

Or, la majorité proposait sa disparition au travers d'un projet d'urbanisation avec 70 logements sur ce site, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.



Cette dégradation de notre patrimoine visuel suffisait déjà pour ne pas accepter ce projet tel quel mais apparaissaient aussi d'autres problématiques :

- Difficultés croissantes de circulation et de stationnement en entrée de bourg dues à l'ajout de ces 70 logements en face des 16 déjà prévus sur le site de l'ancienne caserne.
- Accroissement des problèmes hydrauliques. En effet, comme le stade du bourg, le pré de la Linière est une zone naturelle de rétention d'eau qui limite les risques d'inondations.

Dans un esprit de consensus, nous avons proposé, lors d'une réunion publique, d'urbaniser seulement la moitié du bas du pré de la Linière -coté Ouest- avec un zonage et un règlement permettant la conservation de la vue entre le Château et la route.

Notre proposition n'a pas été retenue par le maire, nous avons donc dû la déposer à l'enquête publique. De nouveau, comme pour le stade du bourg, la commissaire enquêtrice a confirmé cet avis et a recommandé de limiter le nombre de logements à 35 et de préserver la vue. Une croissance démographique de 1.6% par an est raisonnable et nécessaire pour la vie de la commune, **mais pas n'importe où !**

Enfin le PLU voté en octobre 2019 tient compte de cette remarque.

Prélevons le patrimoine culturel de notre village pour nos enfants !